

Vous souhaitez verser tout ou partie  
de votre **taxe d'apprentissage**  
à notre établissement,  
**ayez le réflexe ASP !**

**LYCEE PRIVE DE LA SALLÉ**  
17, Place Henri Barbusse - B.P. 50319  
30106 ALES CEDEX  
Tél : 04.66.56.24.25 - Fax : 04.66.56.24.30



Mobilisons-nous  
pour leur proposer de meilleures  
formations professionnelles

**Pour la gestion de votre dossier, notre établissement vous recommande un  
Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage (OCTA) à compétence  
nationale et interprofessionnelle : ASP**

### ■ POURQUOI CHOISIR ASP ?

Depuis 2006, la collecte de cet impôt se fait impérativement par l'intermédiaire d'un OCTA. Choisir ASP, c'est bénéficier des meilleures garanties pour la gestion du dossier fiscal de la taxe d'apprentissage (TA) et la valorisation du versement de votre entreprise.

De plus, ASP participe à la promotion, au développement et au financement des formations professionnelles de notre établissement et des écoles publiques et privées sur l'ensemble du territoire national.

### Les garanties dont bénéficient...

#### » notre établissement

- + Versements maximum des catégories autorisées,
- + Identification de l'origine des fonds, et transparence dans leur répartition,
- + Mutualisation des fonds non affectés au niveau des régions, en fonction de nos caractéristiques et de nos besoins en formation.

#### » votre entreprise

- + Suivi individualisé et personnalisé,
- + Accès gratuit à des applications web pour le traitement de votre dossier, de manière rapide, simple et fiable,
- + Accompagnement toute l'année dans les démarches administratives relatives à la TA,
- + Professionnalisme et savoir-faire d'un OCTA de tout premier plan.

= VALORISER VOTRE VERSEMENT

= GÉRER VOTRE DOSSIER FISCAL

### Des outils online performants !

ASP met à votre disposition une plate-forme nationale d'outils et de services innovants. Découvrez-la au dos de cette page et sur [www.asponline.org](http://www.asponline.org)



Mieux que le bordereau, ASP vous offre une solution de traitement sur internet. Toutes les applications ont été pensées avec et pour les utilisateurs, afin de calculer et gérer en ligne vos dossiers de contributions de manière rapide, simple et fiable. Quelques clics suffisent pour effectuer les tâches les plus simples comme les plus élaborées.

» Choisissez l'application qui vous correspond et demandez sans plus attendre votre code d'accès gratuit!



[www.asponline.org](http://www.asponline.org)

### teffitaxe®

Vous êtes une entreprise avec plusieurs sites ou filiales qui gèrent leurs propres déclarations, et vous choisissez de reverser votre taxe d'apprentissage à plus de 5 écoles.

### LOGITAXE®

Vous êtes un cabinet d'expertise comptable, et vous gérez le calcul des contributions de taxe d'apprentissage et de formation professionnelle continue de vos clients.

### valoritaxe®

Vous êtes une entreprise établie sur un site unique et sans filiale, et vous choisissez de reverser votre taxe d'apprentissage à plus de 5 écoles.

### easytaxe®

Vous êtes une entreprise établie sur un site unique et sans filiale, et vous versez votre taxe d'apprentissage à 5 écoles ou moins.

» Contactez  i-taxe

01.42.22.13.60



- Des juristes vous conseillent et vous informent (calculs de la TA, habilitation d'un établissement d'enseignement, conseils sur un point juridique spécifique...),
- Des techniciens informatiques répondent à toutes vos questions relatives à l'utilisation des applications.

## » ASP, le service avant tout !

ASP, Organisme Collecteur de Taxe d'Apprentissage à compétence nationale et interprofessionnelle, traite depuis près de 60 ans avec la plus grande rigueur les dossiers fiscaux de tous types d'entreprises.

Le service fourni par ASP comprend bien évidemment l'édition des documents fiscaux et l'envoi aux différentes administrations, mais

également une offre de services personnalisés et un suivi tout au long de l'année.

Pour chaque dossier qui lui est confié, ASP contrôle les justificatifs de déductions et les contrats d'apprentissage, vérifie les habilitations écoles, et permet à l'entreprise de suivre l'avancement du traitement fiscal.